

Association «Bien vivre au Bois-d'Oingt »
197, rue Peignaux-Dame
69620- Le Bois-d'Oingt
Tél : 04 74 71 66 68
04 74 71 87 11

Le Bois-d'Oingt, le 14 juillet 2008
Assemblée nationale
A l'attention des députés du Rhône

Objet : « Invasions » immobilières -Beaujolais des Pierres dorées
Loi de finances 2009- **suppression zone C – lois Robien et Borloo**

Monsieur le Député,

Notre association souhaite vous faire part de ses préoccupations sur les projets de constructions qui commencent à se répandre dans nos villages du Beaujolais des Pierres dorées.

Le Bois-d'Oingt est situé à 30 km de Lyon et avait été relativement épargné par les investisseurs. Ces 20 dernières années, seuls les particuliers, désirant habiter au Bois-d'Oingt, avaient participé au développement raisonnable du village en construisant pour leur usage, des villas sur des terrains en moyenne de 1500 m².

Depuis 3 ans, les programmes de promoteurs se multiplient, non seulement au Bois-d'Oingt, mais dans tout le Beaujolais, très denses (immeubles de 3 niveaux sans aucun espace vert, villas regroupées sur 250 à 300m² chacune, maisons accolées sans espaces publics...), programmes qui se justifieraient dans des villes mais qui n'ont rien à faire dans nos villages.

La conséquence est la destruction irrémédiable de nos paysages, l'uniformisation de l'aspect de toutes ces petites agglomérations, la perte de caractère de l'ensemble. Pour Le Bois-d'Oingt, la destruction des arbres des grandes propriétés qui se démembrent.

Avec de plus les nuisances apportées par le manque de moyens de transports pour aller travailler, le nombre de voitures sur les routes, le manque d'infrastructures publiques...

Je vous envoie deux documents :

- l'un sur le village d'Oingt, classé plus beau village de France
- l'autre sur le système de défiscalisation des lois Robien et Borloo.

En effet, la pression des promoteurs serait moins forte dans les zones rurales, si ce système n'existait pas.

Nous avons appris que le projet de loi de finances pour 2009 envisagerait de supprimer la zone C du dispositif Robien et Borloo.

Et ceci, pour éviter la prolifération de constructions neuves dans des localités qui n'en ont pas besoin.

Nous vous demandons de bien vouloir utiliser toute votre influence pour faire passer cette réforme.

Nous supposons que les pressions des promoteurs (et peut-être de certains élus locaux) seront fortes, mais nous comptons sur votre soutien actif.

Avec l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'association, la Présidente

le blog de notre association <http://bvabo.blogspotperso.orange.fr>